

REUNION DU 30 MARS 2010

Le trente mars deux mil neuf à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de CHEVIRE LE ROUGE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de mars, sous la Présidence de Monsieur André GUEVARA, Maire.

Etaient présents : Monsieur André GUEVARA, Maire

M. Patrick HAMARD, Monsieur Jean-Claude LEAU, adjoints

M. Romaric LECOINTRE, Mme Marie-Thérèse CROZA, Mme. Geneviève BELLIER, M. Jérôme BELLIER, Mlle Laurie CALLEJON, M. Thierry DELAUNOY, M. Patrick CAYON, M. Ludovic ROCTON, Mme. Chantal GIRAULT, Mme Maylis THURET, M. Anthony AUDOUIN et Mme Virginie HARDOUIN, Conseillers

Absents excusés : Monsieur Anthony AUDOUIN

Absent :

Secrétaire de séance : Mme Maylis THURET

Date de convocation : 23 mars 2010

Date d'affichage : 30 mars 2010

SOMMAIRE :

1°) VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2010

2°) COMMUNE - Approbation du compte de gestion dressé par Monsieur ANDREA, ayant exercé cette gestion du 1 er janvier au 31 décembre 2009

3°) COMMUNE - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2009

4°) COMMUNE - AFFECTATION DE RESULTAT

5°) COMMUNE - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2010

6°) DIVERS

Après avoir approuvé le compte rendu de la dernière séance, le Conseil Municipal passe à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

1°) VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2010

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré sur le taux d'imposition applicable à chacune des taxes directes locales :

Décide de retenir les taux suivants pour l'année 2010 :

Taux de TAXE D'HABITATION :	11.79%
Taux de TAXE SUR LE FONCIER BATI	15.87%
Taux de TAXE SUR LE FONCIER NON BATI	31.78%
Taux relais de COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES	12.03%

2°) COMMUNE - Approbation du compte de gestion dressé par Monsieur ANDREA, ayant exercé cette gestion du 1 er janvier au 31 décembre 2009

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2009 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses à effectuer et celui des mandats, le compte de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après en avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2009.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2009 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il a prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant la gestion bonne et exacte.

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009 y compris celles relatives à la journée complémentaire.

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2009 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires.

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

DECLARE, à l'unanimité que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2009 par le Receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observations ni réserve de leur part.

3°) COMMUNE - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2009

Le Maire s'étant retiré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2009 qui se dresse comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :408 628.71 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :531 716.31 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :104 925.44 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT :256 309.65 €

4°) COMMUNE - AFFECTATION DE RESULTAT

Les membres du conseil municipal, après avoir entendu le compte administratif 2009, dressé par Monsieur le Maire, après s'être fait présenter le compte de gestion 2009 dressé par le receveur et après avoir constaté un excédent de fonctionnement de : 123 087.60 € et un excédent d'investissement de : 151 384.21 € décide d'affecter les excédents comme suit :

002 : 87 237.00 €

1068 : 35 850.60 €

001 : 151 384.21 €

5°) COMMUNE - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2010

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité vote le budget primitif 2010 qui s'équilibre comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :545 700.00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :545 700.00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :210 582.00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT :210 582.00 €

6°) DIVERS

✧ **Seuil du déclenchement des appels d'offres** : Il convient d'étudier l'évolution de la législation

✧ **Point sur l'entretien de l'église** : Travaux sur toiture du chœur deux devis

a-Par l'entreprise ROSIN : 32 197 Euros TTC

b-Par l'entreprise Bouillé de Bazouges (à l'initiative de Thierry DELAUNOY) : montant tout à fait comparable

Rendez-vous prévu avec l'architecte en chef des Bâtiments de France, Monsieur LATRON, pour étudier les possibilités de subventions : évaluer leur montant, et à quel titre (entretien ou rénovation) . Monsieur LATRON est venu tout dernièrement étudier l'accessibilité de l'église.

✧ **Travaux salle des fêtes** : -la subvention dite de Réserve ministérielle est versée. Les travaux des portes et fenêtres effectués par l'entreprise HABSYS BOIS sont terminés.

✧ **Voirie** : Patrick HAMARD et Patrice SUZANNE, cantonnier renforcent le contrôle des travaux de voirie et le montant de leur facturation par la Communauté de Communes.

✧ **Concours** : Participation au concours des villes et villages fleuris proposé au dernier conseil (9 mars 2010)

Réponse du Conseil Général à la demande formulée au dernier conseil (9 mars 2010) : obtention du label « Commune fleurie : 1 fleur » par l'envoi d'un dossier assez conséquent. C'est une ouverture aux subventions « tourisme ».

Ce dossier d'acceptation est volontairement complexe avec des conditions multiples (identité du territoire, traitement de l'espace, gestion de l'environnement). Un jury départemental se déplace avec la compétence du CAUE, un jury régional est également consulté. S'il ouvre une possibilité de subvention tourisme pour la commune, ce label « une fleur » semble être la source de beaucoup de contraintes. En conséquence, le projet est rejeté.

✧ **L'école publique** : Hypothèse de l'implantation éventuelle d'une 5ème classe.

Dans le canton : 8 retraits de classe, 12 implantations.

Statistiques prévisionnelles à faire, analyse du potentiel d'élèves pour 2012/13. On rappelle quelques projections de chiffres : 114 élèves en 2010 et 111 pour 2011, sachant que la taux d'accueil ne doit pas dépasser 110 élèves. Les PS1 ne sont pas comptabilisés.

Rdv de Monsieur le Maire avec l'Inspecteur d'Académie. Problème : pas de budget suffisant à l'ouverture d'une classe.

✧ **Laurie CALLEJON** :

- La vente du presbytère : confiée au cabinet Patrice Besse *Chateaux et Demeures de France*, cabinet parisien, 7 rue Chomel à Paris et à sa négociatrice « centre » Nadège DOLAIS à Baugé.

Un état des lieux ainsi qu'un projet de mise sur le site du cabinet Besse sont établis. Madame DOLAIS a tous les documents (TH, TF). Une cliente australienne confirme son intérêt, mais il est essentiel de voir le bornage coté poste.

- Secrétariat de la mairie fermé samedi matin à titre exceptionnel. Une permanence d'élus pour maintenir l'ouverture ne semble pas constituer une solution satisfaisante.

✧ **Chantal GIRAULT** :

L'approvisionnement de la cantine. Rdv avec le directeur du Super-U de Durtal. Dans la négociation, il ne fera pas de remises mais fera profiter des promotions. De l'avis général, avant

de quitter l'actuel fournisseur, il faut avoir un entretien avec Monsieur NOURRISSON, directeur du Super-U de Baugé pour faire le point.

✧ **Virginie Hardouin**

a-Deux réunions pour le Centre Social Espace Baugeois. Après la réunion préparatoire du 10 mars, celle du 17 mars pour présenter l'équipe responsable et les activités du centre aux habitants et aux élus, à la salle des fêtes. Une trentaine de participants, partagés en 2 groupes de travail :

- cybercentre
- solidarités locales.

Un constat : les activités développées par le centre semblent réservées aux habitants de Baugé
Quel est le remède : y aller ou faire venir ici pour mieux connaître ?

- Pour le Cybercentre : difficile de faire venir quant au transport du matériel, alors covoiturage !
- Pour les Solidarités Locales : Famille Rurale propose un RDV ici avec une animatrice pour des ateliers scrapbooking, bijoux ou étudier avec les participants d'autres activités artistiques.

b-Soirée Sac à Jeux : c'est d'accord pour une veille de vacances, salle des fêtes, un animateur (avec des jeux) invite jeunes et parents à partager un moment ludique et convivial. Emprunt des jeux à la suite de la réunion. On peut aussi apporter ses propres jeux pour les faire connaître.

c-Mémoire Vivante de Cheviré : lancer une enquête pour récolter les vieux films amateurs sur Cheviré et, avec l'aide du Cybercentre, les transférer sur DVD. Idem pour les récits oraux des anciens, en s'appuyant sur ce qui a déjà été fait. La fête des Vieux Métiers est évoquée.

d-Co-voiturage : difficile à démarrer. Un chauffeur bénévole se propose de dépanner. S'adresser à la Mairie.

e-Les jeunes : Comment appréhendent-ils l'espace public à Cheviré ? Réflexion.

✧ **Patrick HAMARD** :

Le Comice : un remerciement aux bénévoles (40 P) du comice 2009 de Pontigné. Un repas de chez SAVIGNARD servi salle des fêtes. Bonne ambiance, présentation du prochain comice 2010 au Vieil Baugé.

Une question : prévoir un budget pour le prochain tour de Cheviré, comice en 2015 ?

Jeudi 1^{er} avril : réunion du Conseil Communautaire (vote du budget) à 18h30, à la salle des fêtes, suivie d'un dîner(préparé et servi par « les petits oignons » d'Echemiré) : le conseil est invité. RDV à 16h pour mettre le couvert.

✧ **Marie-Thérèse CROZA**

Réunion Fleurissement de la Commune avec remise de diplômes et de compositions florales « aux mains vertes » de la commune : très bonne ambiance ; 460 photos projetées, prises tout au long des saisons. Le tuyau d'or sera le trophée 2011.

✧ **Jérôme BELLIER**

AG de l'ASLC le 26 mars, petite salle des fêtes. Bureau inchangé, tarifs sans modification.

Journée Champêtre du 8 mai : au programme, pêche le matin, pétanque l'après-midi et dîner le soir sur le site. Cartes réservation dîner impératives, au prix de 7 €. On ne dépassera pas les 150 réservations.

Devis Réfection complète du Tennis par la société Jean Becker : 21 000€ pour un terrain et 41 000 € pour les deux .A la recherche d'autres solutions.

Rénovation du bâtiment ex- vestiaire (partie proche du plan d'eau, l'autre étant réservé au club de pétanque de Fougeré) : les travaux de carrelage, plomberie et électricité entrepris par l'équipe sont en voie d'achèvement.

✧ **Le 15 mai, à 15h30**, M le Maire marie son fils : le conseil est invité au vin d'honneur.

✧ **Ecole des Tournesols** : Problème des enfants suivant le cours de soutien (fin à 17h30) et se rendant à la garderie (fermeture à 18h). Enquête sur le nombre d'enfants concernés, et évaluation du risque dans le cadre légal.

Sans autres questions la séance est levée le mardi 30 mars 2010 à 22H50.